



## **Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez**

101, RUE DE LA PLAGE, SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ (QUÉBEC) J0K 1W0

TÉLÉPHONE : 450 883-2264 TÉLÉCOPIEUR : 450 883-0833

COURRIEL : [INFO@MUNSAR.CA](mailto:INFO@MUNSAR.CA) WEB : [WWW.MUNSAR.CA](http://WWW.MUNSAR.CA)

### **AUX CITOYENNES ET CITOYENS DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

# **A V I S P U B L I C**

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

VOUS ÊTES, PAR LA PRÉSENTE, AVISÉS PAR LA SOUSSignée, QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ AURA LIEU :

**LE MARDI 7 JANVIER 2025**

**À 16H30**

**AU CENTRE COMMUNAUTAIRE RODRIGUAIS, 100, RUE DE LA PLAGE**

ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 423-6-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 423-1990 AFIN DE DIVISER LA ZONE U-501 EN DEUX PARTIES, CRÉANT LES ZONES U-501-A ET 501-B ET MODIFIANT LE NOMBRE MAXIMAL DE LOGEMENTS DANS LA ZONE U-501-A
6. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMERO 984-2024 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 375 300 \$ ET UN EMPRUNT DE 375 300 \$ POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE TERRAINS DE PICKLEBALL SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ AINSI QUE TOUS LES TRAVAUX CONNEXES
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ELYSE BELLEROSE**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

JE, SOUSSIGNÉE, ELYSE BELLEROSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SUR MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ.



ELYSE BELLEROSE  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE